

# BUDGET

## *express*

[www.desjardins.com/economie](http://www.desjardins.com/economie)

22 mars 2007

### Discours sur le budget de l'Ontario du 22 mars 2007

- Mesures fiscales
- Point de vue économique

**BULLETIN D'INFORMATION**



**Desjardins**

Vice-présidence Fiscalité  
Vice-présidence Études économiques



Le 22 mars 2007

Le ministre des Finances de l'Ontario, monsieur Greg Sorbara, a déposé cet après-midi son budget 2007-2008. Ce budget, qui ne comporte aucune baisse ou hausse d'impôt, propose très peu de nouvelles mesures fiscales.

### Faits saillants

#### Mesure affectant Desjardins – Entreprise

- . Comptes immobilisés

#### Mesures affectant les particuliers

- . Prestation ontarienne pour enfants (POE)
- . Crédits d'impôt foncier et de taxe sur les ventes pour les personnes âgées
- . Fractionnement du revenu de pension
- . Crédit d'impôt pour dividendes

#### Mesures affectant les entreprises

- . Élimination de l'impôt sur le capital des sociétés
- . Harmonisation de l'impôt sur les sociétés



Le 22 mars 2007

### MESURES AFFECTANT DESJARDINS - ENTREPRISE

#### Comptes immobilisés

Le gouvernement propose d'instaurer un nouveau fonds de revenu viager qui augmentera le revenu des personnes âgées à la retraite.

Le nouveau fonds de revenu viager remplacera tous les fonds de revenu viager actuels et les fonds de revenu de retraite immobilisés. Il offrira ainsi aux personnes âgées une marge de manoeuvre accrue en éliminant les exigences applicables à la constitution obligatoire d'une rente et il instaurera :

- le droit à la libération facultative et unique d'au plus 25 % des fonds immobilisés, généralement à compter de 55 ans;

- un calendrier modifié de paiements annuels qui accroîtra le revenu de retraite et autorisera le retrait de l'intégralité du solde du compte quand le titulaire du fonds de revenu viager atteint 90 ans;
- la possibilité de retirer un revenu supplémentaire en fonction du rendement du capital investi l'année précédente.

Des modifications supplémentaires autoriseront le transfert direct de petites sommes d'argent libérées dans des comptes non immobilisés et la libération des comptes pour les non-résidents. Des consultations auront lieu sur le processus de mise en oeuvre du nouveau fonds de revenu viager et il est prévu que ces nouvelles règles s'appliqueront dès janvier 2008.

### MESURES AFFECTANT LES PARTICULIERS

#### Prestation ontarienne pour enfants (POE)

Le budget propose l'instauration de la Prestation ontarienne pour enfants (POE), qui se fonde sur une réforme en profondeur du mode de versement des prestations à toutes les familles à faible revenu qui ont des enfants.

Afin d'accélérer le versement des prestations, le gouvernement propose d'accorder un paiement forfaitaire au titre de la POE d'au plus 250 \$ par enfant de moins de 18 ans en juillet 2007.

Ce paiement forfaitaire sera versé en plus des prestations d'aide sociale et du Supplément de revenu de l'Ontario pour les familles travailleuses ayant des frais de garde d'enfants. Si le revenu net rajusté de la famille est supérieur à 20 000 \$, le paiement forfaitaire sera réduit de 3,4 % de l'excédent (8 % après juillet 2008). Le niveau maximal des paiements au titre de la POE sera majoré chaque année; ainsi il passera à 600 \$, 805 \$, 900 \$ et 1 100 \$ respectivement pour les années 2008 à 2011.

#### Crédits d'impôt foncier et de taxe sur les ventes pour les personnes âgées

Les crédits d'impôt foncier et de taxe sur les ventes pour les personnes âgées ont été instaurés en 1992 pour aider les personnes âgées ayant un revenu modeste. Ces crédits remboursables commencent à être réduits à partir d'un revenu de 23 090 \$ en 2006.

Le niveau de revenu minimal garanti en 2007 par les gouvernements ontarien et fédéral à l'intention des couples de personnes âgées admissibles augmente par suite des majorations des prestations de la sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti. Cette année, le gouvernement propose de majorer le seuil de revenu en 2007 pour les couples de personnes âgées de sorte que ceux qui reçoivent le niveau de revenu minimal garanti par les deux ordres de gouvernement continuent de recevoir l'intégralité des crédits prévus. Le nouveau seuil sera établi lorsque le gouvernement fédéral aura fixé le montant de la sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti pour toute l'année 2007.

### Fractionnement du revenu de pension

À partir de l'année d'imposition 2007, les couples seront autorisés à fractionner certains types de revenu de pension pour les besoins de l'impôt sur le revenu de l'Ontario si les propositions pertinentes du gouvernement fédéral reçoivent la sanction royale. Ainsi, les particuliers qui touchent un revenu de pension admissible pourront allouer à leur conjoint, tant au fédéral qu'en Ontario, jusqu'à 50 % de ce revenu dans le calcul de leur revenu imposable.

Le revenu de pension admissible correspondra au revenu de pension admissible au crédit d'impôt fédéral pour revenu de pension.

### Crédit d'impôt pour dividendes

Le budget confirme la structure à deux taux du crédit d'impôt pour dividendes, telle qu'annoncée en août 2006. Ainsi, le traitement fiscal applicable aux dividendes versés en 2007 est le suivant :

Nature du dividende	Taux de majoration	Taux du crédit ontarien applicable au dividende majoré
Non déterminé	25 %	5,13 %
Déterminé	45 %	6,70 % <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Ce taux sera majoré annuellement jusqu'à 7,7 % d'ici 2010

## MESURES AFFECTANT LES ENTREPRISES

### Élimination de l'impôt sur le capital des sociétés

Dans le budget de 2006, le gouvernement avait annoncé son intention d'éliminer l'impôt sur le capital des sociétés en 2010, si sa situation financière le lui permettait. Le budget de 2007 propose l'élimination de cet impôt à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010.

Rappelons que le taux de cet impôt est de 0,285 % en 2007 et en 2008, de 0,225 % en 2009 et de 0,15 % en 2010 jusqu'au 30 juin.

À noter que les *credit unions* et les caisses populaires de l'Ontario ne sont pas assujetties à cet impôt.

### Harmonisation de l'impôt sur les sociétés

En octobre 2006, l'Ontario et le gouvernement fédéral ont conclu un protocole d'entente pour le transfert à l'Agence du revenu du Canada de l'administration des impôts sur le revenu et sur le capital des sociétés de l'Ontario pour les années d'imposition se terminant après 2008. Dans le cadre de cette initiative, l'Ontario a accepté d'harmoniser l'assiette de l'impôt des sociétés à celle du fédéral. Pour soutenir cette harmonisation, le gouvernement propose les deux mesures suivantes.

#### Crédit d'impôt de l'Ontario pour la recherche-développement

Lors du calcul du revenu imposable de l'Ontario, on peut actuellement et jusqu'en 2008 inclusivement, se prévaloir d'une déduction égale à la partie du crédit d'impôt à l'investissement (CII) du gouvernement fédéral liée à la recherche scientifique et au développement expérimental (R&D) effectués en Ontario.

Cependant, pour faire en sorte que l'Ontario maintienne son avantage concurrentiel sur le plan fiscal au titre de la R&D, le gouvernement proposait, dans *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario de 2006*, de remplacer cette déduction par un crédit d'impôt non remboursable de 4,5 %, qui entrera en vigueur pour les années d'imposition se terminant après 2008. Le crédit d'impôt représentera pour la R&D effectuée dans la province la même aide que la déduction. Le budget apporte des précisions sur le crédit d'impôt proposé.

#### Impôt minimum sur les sociétés

L'impôt minimum sur les sociétés (IMS) contribue à faire en sorte que les grandes sociétés ne réduisent pas indûment leur impôt sur le revenu de l'Ontario en utilisant différentes préférences fiscales. L'IMS à payer est égal à la différence entre l'impôt sur les sociétés et 4 % du revenu net déterminé à des fins comptables. Cet impôt peut être récupéré dans les années où l'impôt sur les sociétés dépasse l'IMS. À l'heure actuelle, la période de report est de 10 ans.

Dans le budget, le gouvernement propose de faire passer de 10 à 20 ans la période de report pour les années d'imposition se terminant après le 22 mars 2007 et de simplifier les règles de l'IMS.

## Budget de l'Ontario

### Analyse du budget de l'Ontario 2007

Un budget équilibré et relativement modeste



**François Dupuis**  
Vice-président et économiste en chef

**Benoit P. Durocher**  
Économiste

**Mathieu D'Anjou**  
Économiste

Tél. : 514 281-2336 ou 1 866 866-7000, poste 2336

Courriel : [desjardins.economie@desjardins.com](mailto:desjardins.economie@desjardins.com)

## Faits saillants

Le ministre des Finances de l'Ontario, M. Greg Sorbara, a déposé aujourd'hui le quatrième budget du gouvernement McGuinty, le dernier avant les élections du 10 octobre 2007. Ce budget propose plusieurs mesures concernant les enfants et les familles, le régime d'impôts fonciers, l'éducation, la santé, l'environnement, les infrastructures et les entreprises. Toutefois, aucune diminution significative d'impôt n'est mise de l'avant, le gouvernement n'en ayant tout simplement pas les moyens. De plus, en dépit d'un vaste éventail de nouvelles mesures, l'impact financier de ces annonces est, somme toute, assez limité. Le budget prévoit un deuxième excédent budgétaire consécutif en 2006-2007 et les prévisions du ministère tablent sur de légers surplus budgétaires (en excluant la réserve) pour les deux prochains exercices.

- Les revenus autonomes devraient croître de seulement 0,6 % en 2007-2008, alors que la progression moyenne des trois dernières années a été de 8,6 %. Visiblement, les projections du ministère des Finances semblent particulièrement prudentes à propos de cette composante. Les revenus provenant des transferts fédéraux augmenteront de 13,6 % en 2007-2008 en raison des récentes modifications annoncées par Ottawa.

- Les dépenses de programmes progresseront de seulement 2,5 % en 2007-2008, un rythme qui semble particulièrement faible comparativement à ce qui a été observé au cours des exercices précédents (une croissance moyenne de 7,6 % depuis 2004-2005). C'est donc dire que l'impact financier des nouvelles initiatives est plutôt restreint. Les frais d'intérêt sur la dette pourraient augmenter de 3,2 % pour 2007-2008, mais ces projections semblent également prudentes, alors que la progression de ceux-ci pourrait, à court terme, s'avérer plus lente. D'une part, la dette représentant les déficits accumulés pourrait diminuer au lieu d'augmenter si la réserve n'est pas utilisée et, d'autre part, le niveau des taux d'intérêt risque de demeurer relativement bas.

- Le gouvernement ontarien conserve une réserve pour éventualités de 0,8 G\$ pour 2007-2008, de 1,0 G\$ pour 2008-2009 et de 1,3 G\$ pour 2009-2010. Ainsi, le solde budgétaire incluant ces réserves est respectivement de -0,4 G\$, de 0,3 G\$ et de 0,4 G\$. Il va sans dire que ces soldes pourraient être plus élevés si la réserve n'est pas utilisée.

**Tableau 1**

### Sommaire des opérations

En millions de \$	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008p	2008-2009p	2009-2010p
. Revenus autonomes	58 507	65 959	70 974	74 965	75 397	78 900	81 900
- Var. ann. en %	(2,5)	12,7	7,6	5,6	0,6	4,6	3,8
. Transferts fédéraux	9 893	11 882	13 251	14 178	16 106	15 800	15 900
- Var. ann. en %	11,2	20,1	11,5	7,0	13,6	(1,9)	0,6
. Total des revenus	68 400	77 841	84 225	89 143	91 503	94 700	97 800
- Var. ann. en %	(0,7)	13,8	8,2	5,8	2,6	3,5	3,3
. Dépenses de programmes	64 279	70 028	74 908	79 992	82 030	84 200	86 800
- Var. ann. en %	8,8	8,9	7,0	6,8	2,5	2,6	3,1
. Intérêt sur la dette	9 604	9 368	9 019	8 841	9 123	9 200	9 400
- Var. ann. en %	(0,9)	(2,5)	(3,7)	(2,0)	3,2	0,8	2,2
. Total des charges	73 883	79 396	83 927	88 833	91 153	93 400	96 200
- Var. ann. en %	7,4	7,5	5,7	5,8	2,6	2,5	3,0
. Réserves	---	---	---	---	750	1 000	1 300
. Excédent/(déficit)	(5 483)	(1 555)	298	310	(400)	300	400
. Excédent/(déficit) excluant la réserve	(5 483)	(1 555)	298	310	350	1 300	1 600
. Dette nette	138 816	140 921	141 928	143 025	145 314	147 000	149 200
. Déficit accumulé	124 188	125 743	109 155	108 845	109 245	108 900	108 600
. PIB nominal	493 219	517 608	537 657	553 197	570 346	597 200	625 200
- Var. ann. en %	3,2	4,9	3,9	2,9	3,1	4,7	4,7
. Total des charges en % du PIB	15,0	15,3	15,6	16,1	16,0	15,6	15,4
. Excédent/(déficit) en % du PIB	(1,1)	(0,3)	0,1	0,1	(0,1)	0,1	0,1
. Dette nette en % du PIB	28,1	27,2	26,4	25,9	25,5	24,6	23,9
. Déficit accumulé en % du PIB	25,2	24,3	20,3	19,7	19,2	18,2	17,4

Sources : Ministère des Finances de l'Ontario et Desjardins, Études économiques

- Le budget propose, en outre, une réforme de l'aide aux enfants et aux familles avec l'instauration de la Prestation ontarienne pour enfants (POE). Cette nouvelle mesure aidera près de 1,3 million d'enfants chaque année, comparativement à 467 000 enfants avec les programmes existants.
- Le gouvernement propose de poursuivre la majoration du salaire minimum, qui a déjà été augmenté de 17 % depuis 2003. Ainsi, le salaire horaire minimum pourrait passer progressivement du niveau actuel, soit 8,00 \$, à 10,25 \$ d'ici 2010, grâce à trois augmentations annuelles de 0,75 \$ à compter de mars 2008.
- Le ministère des Finances annonce des mesures visant à accroître l'équité et la prévisibilité du régime d'impôts fonciers. Plus spécifiquement, on suggère une réduction des taux élevés des taxes scolaires applicables aux entreprises, une modification du système d'évaluation foncière et une amélioration de l'équité et de l'efficacité du système d'évaluation.
- Le présent budget appuie les investissements du gouvernement en infrastructures en y injectant 5,9 G\$ en 2007-2008. De plus, le ministre Sorbara présente de nombreuses mesures visant à stimuler l'innovation, à former une main-d'oeuvre de qualité, à accroître la compétitivité des entreprises ontariennes et à faciliter leur ajustement à la concurrence internationale et à l'appréciation du huard.

### Un scénario économique réaliste

Les hypothèses économiques utilisées dans l'élaboration du budget 2007 nous semblent très réalistes, puisqu'elles sont, dans l'ensemble, similaires à nos plus récentes prévisions. Cela contraste avec les hypothèses relativement pessimistes, et donc plus prudentes, utilisées lors des deux derniers budget du gouvernement McGuinty.

**Tableau 2**  
Prévisions économiques et financières

	2006	2007	Mouvement	2008	Mouvement
		Budget	Desjardins	Budget	Desjardins
. PIB Ontario nominal (%)	2,9e	3,10	3,10	4,70	4,80
. PIB Ontario réel (%)	1,3e	1,60	1,60	2,80	2,70
. Taux d'inflation (%)	1,80	1,30	1,60	1,90	2,50
. Emploi (en %)	1,50	1,10	1,40	1,40	1,70
. Taux de chômage (%)	6,30	6,30	6,40	6,20	6,20
. Bons du Trésor canadiens (%)					
- 3 mois	4,00	4,10	4,15	4,30	4,35
. Obligations canadiennes (%)					
- 10 ans	4,20	4,20	4,15	4,70	4,80
. Dollar canadien (\$ US/\$ CAN)	88,20	86,00	85,40	87,50	91,50

\* Indice des prix à la consommation.

Sources : Ministère des Finances de l'Ontario et Desjardins, Études économiques

e : estimation

L'économie ontarienne connaît présentement de sérieuses difficultés, et le ministère des Finances estime que l'année 2006 s'est soldée par une hausse de seulement 1,3 % du PIB réel. La restructuration du secteur automobile en Amérique du Nord et une baisse de la demande de véhicules aux États-Unis nuisent grandement à l'Ontario. Les difficultés de l'industrie forestière, qui fournit environ 25 000 emplois dans le nord de la province, contribuent aussi à la faible performance économique. Notons cependant que le secteur des mines profite des cours élevés des métaux et connaît actuellement une progression soutenue.

La croissance devrait demeurer faible cette année, à 1,6 %, alors que la conjoncture économique mondiale, particulièrement au sud de la frontière, continuera de limiter la croissance des exportations de la province. Le recul anticipé de la construction résidentielle freinera aussi l'économie au cours des prochains trimestres. La situation s'améliorera cependant l'année prochaine grâce, entre autres, à la reprise prévue de l'activité économique aux États-Unis. La croissance du PIB réel ontarien pourrait ainsi atteindre 2,8 % en 2008, selon le ministère des Finances.

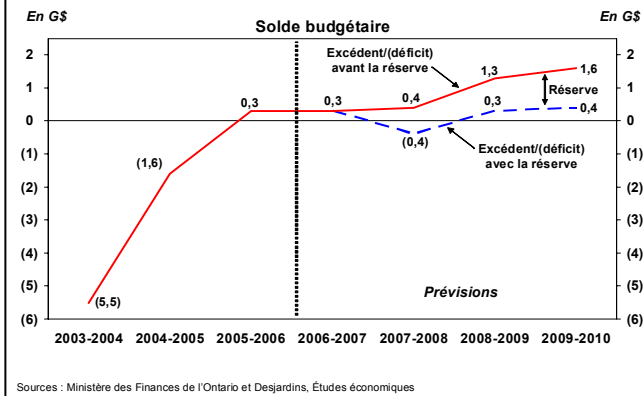
Il faut cependant souligner que nous anticipons une remontée un peu plus marquée du dollar canadien que celle indiquée dans les hypothèses budgétaires. Un dollar plus fort pourrait retarder quelque peu la relance de l'économie ontarienne. Comme nous, le gouvernement ontarien prévoit que les taux d'intérêt demeureront stables cette année avant d'augmenter modérément en 2008.

### L'Ontario renoue avec les surplus budgétaires

Force est de constater que le gouvernement McGuinty a donné tout un coup de barre aux finances de la province au cours des dernières années. Ayant hérité d'un important déficit au début de son mandat, le solde budgétaire s'est amélioré progressivement et les exercices 2005-2006 et 2006-2007 se sont même terminés avec un léger surplus. Pourtant, le ministère des Finances ne prévoyait, jusqu'à tout récemment, un retour à l'équilibre budgétaire qu'en 2007-2008. D'ailleurs, si la réserve pour éventualités n'est pas utilisée (le contraire serait étonnant compte tenu du fait que cette dernière n'a pas été nécessaire au cours des deux derniers exercices), le bilan du gouvernement pourrait continuer à s'améliorer au cours des prochaines années.

Le retour à l'équilibre budgétaire, voire à de légers surplus, amène une certaine stabilisation de la dette représentant les déficits accumulés. Par contre, la dette nette de la province devrait poursuivre son ascension au cours des prochaines années, alors que le financement des immobi-

### Ontario : les surplus budgétaires devraient se poursuivre



lisations et des infrastructures nécessitera des fonds additionnels. Malgré tout, la progression de cette dernière sera vraisemblablement inférieure à la croissance économique, si bien que le ratio de la dette sur le PIB diminuera davantage pour atteindre 25,5 % en 2007-2008 et 23,9 % en 2009-2010, comparativement à 30,4 % en 1998-1999. Au Québec, ce même ratio devrait se situer à 36,4 % pour 2007-2008, soit près de dix points de pourcentage de plus qu'en Ontario. Cela illustre bien la divergence de la situation de l'endettement entre les deux provinces.

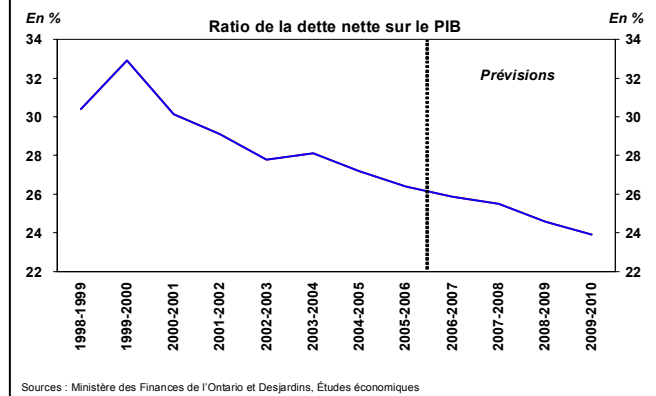
Le maintien d'un équilibre budgétaire persistant ainsi que la réduction du poids de la dette devraient plaire aux marchés financiers. À l'image des derniers mois, les écarts entre les taux des obligations de l'Ontario et de celles du gouvernement fédéral pourraient donc diminuer quelque peu.

#### Conclusion : en attendant les élections d'octobre...

Le premier point à retenir du quatrième budget du gouvernement McGuinty est que les déficits budgétaires semblent maintenant choses du passé en Ontario. Après le faible surplus enregistré lors de l'exercice budgétaire 2005-2006, plusieurs craignaient de voir le gouvernement ontarien replonger en déficit. Heureusement, ce n'est pas le cas et de légers surplus sont maintenant prévus pour les prochains exercices. On ne peut que s'en réjouir.

À moins de sept mois des prochaines élections, il fallait s'attendre à quelques mesures électoralistes dans le budget ontarien. Ainsi, la nouveauté la plus importante annoncée dans ce budget est la mise en place de la Prestation ontarienne pour enfants. Cette réforme de l'aide aux familles à faibles revenus contient certaines idées très intéressantes. En particulier, le fait que les enfants des travailleurs à faibles revenus ne seront plus désavantagés par rapport à ceux des bénéficiaires de l'aide sociale

### Ontario : le poids de la dette diminue



pourrait aider certains prestataires à retourner sur le marché du travail. Cependant, le fait que ce nouveau programme soit accompagné d'un paiement forfaitaire pouvant atteindre 250 \$ par enfant à la veille des élections a de quoi laisser songeur. La hausse relativement abrupte du salaire minimum nous apparaît aussi électoraliste et pourrait avoir certaines conséquences économiques. L'augmentation d'environ 50 % du salaire minimum ontarien entre 2003 et 2010 contraste fortement avec ce qui avait été observé par le passé et avec l'évolution au Québec.

Si le gouvernement avait disposé d'une plus grande marge de manœuvre, il aurait été souhaitable qu'il fasse plus d'efforts pour contrer le ralentissement de l'économie ontarienne. Ainsi, ce budget contient peu de nouveautés pour les entreprises ontariennes : essentiellement une élimination un peu plus rapide de la taxe sur le capital et une réduction progressive des taxes scolaires. De plus, une baisse d'impôts aurait certainement aidé à soutenir la confiance des consommateurs ontariens. Dans la situation actuelle, le gouvernement pouvait toutefois difficilement faire plus sans retomber en déficit.